**Conseil d’école du 16 juin 2020 de l’école élémentaire Jean Jaurès de Pins-Justaret**

**Présents :**

**Enseignants  :**

Mmes Louet Maela, Munoz Elisabeth, M.Clamens Yannick , M.Margheritora Charles.

**Parents d’élèves élus :**

 Mme Caillaud Séverine, Fourcade Moreira Audrey, M. Coiraton David.

**Représentants des mairies :**

**Pour Pins-Justaret** : Melle Del Col Sabrina(secrétaire), M Guerriot Philippe (maire)

**Pour Villate** : Mme Cheftel Hélène, Mme Pajeau Solange

**Excusée :**

Mme Christophe, Inspectrice de l’Education Nationale de la circonscription HG14 de Portet/gne

**Ecole :**

**Rentrée 2020 :**

**Prévisions effectifs**

C’est une prévision d’aujourd’hui qui peut changer. L’année dernière 30 élèves « extérieurs » sont venus s’ajouter , cette année, pour l’instant ils ne sont que 5. On n’est donc plus dans l’optique d’une potentielle ouverture de classe.

47 CP 70 CE1 67 CE2 57 CM1 70 CM2

L’effectif des élèves prévu actuellement est de 311 contre 316 l’année dernière.

L’équipe enseignante va être certainement modifiée quelque peu car certains partent pour des causes de déménagement ou d’évolution de carrière. Les résultats seront connus vers la fin du mois de juin.

**Conditions et organisation de la rentrée scolaire :**

Personne n’est capable de dire aujourd’hui ce qu’il va se passer en septembre. Pour l’instant nous n’avons aucune information concernant cette rentrée.

L’école a été forcée de fonctionner sur 4 jours (8 demi-journées) sur décision de l’Agglo Muretain. De ce fait, les élèves ont été privés de 3h d’école par semaine car compte tenu du ramassage scolaire, il n’a pas été possible d’allonger les journées. La question des rythmes scolaires va donc se reposer dans l’hypothèse où une situation similaire se reproduirait. Ne serait-il pas judicieux d’organiser la semaine scolaire sur 8 demi-journées ce qui permettrait de faire fonctionner possiblement l’alternance d’accueil sur 2 jours. Dans tous les cas, il n’y aurait plus de temps scolaire perdu. Une réflexion au sein de toutes les parties doit s’engager rapidement.

Les parents avaient souhaité que les élections scolaires soient mieux encadrées. La commission électorale doit être mise en place avant la fin de l’année scolaire. Deux parents d’élèves désignés et 2 enseignants dont le directeur seront donc chargés d’organiser les élections de l’année prochaine. Ces personnes doivent être désignées avant la fin de l’année scolaire.

**Projet d’école et perspectives :**

**Projet d’école 2018/2022**

3 axes ont été définis : Lire et écrire, Construction des nombres , Formation du citoyen

L’équipe pédagogique souhaite faire porter un effort particulier sur le troisième axe en incluant un volet « développement durable ». Des actions concrètes vont être mises en place au sein d’un projet plus global dans la quête d’un écolabel des écoles E3D :

-Action poulailler , déjà évoquée précédemment .

- La municipalité propose un travail sur des aménagements paysagers de l’école et de la commune en collaboration l’association Paysages d’Antan. En effet il est prévu l’achat et la plantation d’arbres dès l’année scolaire prochaine.

Budget et classe transplantée : Les classes transplantées effectuées tous les deux ans, règle établie par le conseil d’école il y a plusieurs années dans un souci d’équité entre les familles, ont un coût d’environ 30000 euros pour cinq classes de CM. Les subventions municipales prévues seront poursuivies et le reliquat de la coopérative scolaire dû au confinement sera réinjecté à hauteur de 10 000 euros dans ce projet afin de diminuer la participation demandée aux familles.

**Mairie :**

**Travaux prévus :**

Analyse de l’amiante : les résultats sont consultables en mairie. Les bâtiments préfabriqués contiennent de l’amiante mais dans un état stable, donc non dangereux. Ils peuvent être utilisés en attendant leur destruction qui devrait intervenir courant 2021.

 Les analyses de la qualité de l’air, qui jusqu’à présent n’ont pas montré de non respect des normes seront menées à nouveau dans le courant de l’année 2021.

Des travaux pour transformer l’école sont à l’étude (destruction des préfabriqués et leur remplacement par des bâtiments en bois à énergie positive, construction de deux classes supplémentaires).

Les enseignants seront consultés afin de déterminer les meilleurs choix pour ces projets.

Les parents rappellent les problèmes de stationnement devant le château d’eau qui contreviennent aux règles de sécurité. Les policiers municipaux sont intervenus pour faire de la pédagogie mais cela ne suffit pas. Une fermeture avec une chaîne est envisagée.

D’autre part, le long du chemin des espérances, le matin côté Pins Justaret, les piétons ont du mal à circuler en sécurité car le trottoir est occupé par un stationnement de véhicules récurrent.

La municipalité argue du fait qu’un projet immobilier jouxtant ce chemin résoudra ce problème par des aménagements prévus.

Il est proposé de rajouter au règlement intérieur que les chiens sont interdits dans l’enceinte de l’école.

Les parents visitaient les locaux scolaires chaque fin d’année avec la mairie pour donner leur avis sur des travaux d’amélioration à faire, ils demandent à la nouvelle municipalité de continuer cet échange.

**Terrain de tennis :**

La mairie envisage de construire un bâtiment qui permettrait d’augmenter la surface de cantine.

**AEPJV :**

L’action « vide ta chambre » a rapporté 315 euros pour l’école élémentaire.

L’opération « chocolat »  sera peut être abandonnée car très concurrencée. Les autres actions sont reportées à l’année prochaine.

Le directeur d’école : M. Margheritora La secrétaire de séance : Mme Louet

